



AVIS DE CONVOCATION

Mesdames,
Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire du conseil sera tenue à l'hôtel de ville le **mercredi 25 octobre 2017, à 8 h 30**, à la demande du greffier et secrétaire-trésorier adjoint, conformément à l'article 152 du *Code municipal*.

Les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- * 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- * 2.0 Règlement 2094-2017 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de modifier le nombre de logements autorisés par bâtiment et la hauteur des bâtiments dans la zone C88 – Adoption
- * 3.0 Programme TECQ 2014-2018 – Programmation de travaux – Approbation
- * 4.0 Demandes de dérogation mineure – Acceptation
- * 5.0 Groupe Scout de Saint-Charles-Borromée – Bouteille-o-thon – Automne 2017 – Demande d'autorisation
- * 6.0 Règlement 2067-2016 – Prolongement du boulevard L'Assomption Ouest – Servitudes au bénéfice de la Municipalité – Me Diane Leblanc, notaire – Paiement de facture
- * 7.0 Liste des comptes à payer
- * 8.0 Signature des effets bancaires, chèques, contrats et autres documents officiels au nom de la Municipalité – Autorisation
- * 9.0 Poste de mécanicien régulier à temps plein – Lettre d'entente no 7 – Autorisation

Nous comptons sur votre présence.

DONNÉ À SAINT-CHARLES-BORROMÉE, ce vendredi 20 octobre 2017.

Le greffier et secrétaire-trésorier adjoint,

David Cousineau, LLB, MBA

- * *document ci-joint*
- ** *document à venir*
- *** *document déjà fourni*